

Juin

n° 26

MAIRIE
12 rue de Bretagne
35500 ERBRÉE

mairie@erbree.fr

☎ 02 99 49 40 17

www.erbree.fr

Directeur
de la Publication

Pierre
BILLOT

Responsable
de la Rédaction

Pierre
BÉGASSE

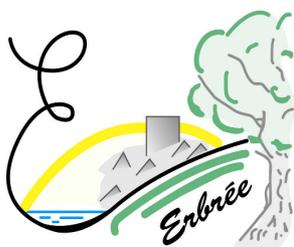
Collaborateurs

Martine
MANCEAU

Isabelle
LE BORGNE

Samuel
COLINET

Anne-Sylvie
LE CAM



Réunions du Conseil Municipal

12/06 26/06

10/07 11/09

(sous réserve de modification)

Pour nous suivre,
flashez ce QR code
et accédez à notre
site internet



Le mot du Maire

Nous voilà à l'aube de l'été avec certainement des vacances dans la tête et ce flash est le dernier avant la période estivale.

À la rentrée, vous pourrez profiter de la salle multifonctions qui devrait rouvrir début novembre pour l'école. Notre centre de loisirs y aura son espace réservé avec le RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants). Nous espérons vivement que cette salle satisfera toutes vos attentes car c'est un investissement lourd de 500 000 € que nous clôturerons cette année. Heureusement, nous avons obtenu de nombreuses subventions, et nous sommes encore en discussion avec la région pour obtenir 50 000€ en complément des subventions annoncées dans le flash de septembre 2018.

L'autre grand chantier est celui du futur lotissement du Courtil avec l'aménagement de tout l'espace entre les Croixlaines et les Verdon 1 et 2. Nous avons obtenu l'accord sur le permis d'aménager du lotissement, et la consultation pour l'ensemble des travaux (lotissement, bassin d'orage, espaces verts, voiries...) est lancée. L'opération a cependant pris du retard mais on nous assure que les aménagements seront bien terminés en fin d'année... 2019, bien sûr. Nous avons d'ailleurs ouvert une liste de préinscription dont nous vous parlions dans le flash de mars dernier. Nous ferons courant juin une communication plus large que celle de la commune. Sur les 900 000 € de ces investissements, les 2/3 concernent le lotissement qui devrait trouver, nous l'espérons, rapidement preneur.

Par ailleurs le chantier Néotoa des 9 logements pour les seniors, et des 5 maisons de ville devrait être livré en novembre. Néotoa y investit près de 2 000 000 € et est à votre disposition si vous êtes intéressés par ces 14 logements dont 9 réservés aux séniors.

Quant au PLU, nous arrivons à son terme avec une réunion publique de présentation le lundi 17 juin à 20 heures à la salle des fêtes. Nous n'avons pas obtenu tous les droits à construire que nous aurions aimés avoir, car le lotissement du Courtil nous est imposé dans ces quotas futurs.

Voilà l'essentiel de l'actualité en espérant bien répondre à vos attentes afin qu'Erbrée continue à être une commune où il fait bon vivre.

Très cordialement à tous, et passez un bon été de repos et de belles rencontres.

Pierre Billot

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le cabinet d'études QUARTA a présenté le 1^{er} mars dernier, en réunion publique à la salle des fêtes, le diagnostic général de la commune :

- ~ Analyse sociodémographique
- ~ Habitat
- ~ Positionnement économique
- ~ Transports et déplacements
- ~ Trame verte et bleue
- ~ Prévisions et besoins.

Ainsi que les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

1. Soutenir la vitalité du cœur de bourg tout en garantissant un cadre de vie de qualité
 2. Soutenir le développement économique et la vitalité du territoire
 3. Faciliter les déplacements usuels et conforter le réseau de cheminements doux
- Protéger et mettre en valeur les hameaux, les paysages, le patrimoine et l'environnement.



Une 2^{ème} réunion publique se déroulera le **lundi 17 juin 2019 à 20 h 00 à la salle des fêtes**. L'objet de cette réunion sera la présentation aux Erbréens des Orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et les documents graphiques.

Le déroulement de l'étude se poursuivra par l'arrêt du projet en conseil municipal fin juin puis une enquête publique sera organisée à l'automne d'une durée d'un mois. Un commissaire enquêteur sera désigné par le tribunal administratif et assurera des permanences pour recevoir le public.

Le PLU devrait être approuvé en début d'année prochaine après avoir statué sur les observations émises par le commissaire enquêteur et les Personnes Publiques Associées.

Logements seniors et familiaux

Venez nombreux pour découvrir en plein cœur de bourg ce programme neuf de 14 pavillons, lors d'une réunion publique le **mardi 18 juin 2019 à 14 h 30, à la mairie**.

Les logements vous seront présentés ainsi que les modalités d'attribution.

Répartition des logements :

- 9 pavillons T3 de plain-pied avec terrasses, adaptés pour personnes âgées,
- 5 pavillons du T4 au T5 avec terrasses et jardins.

Des logements disponibles dès novembre 2019, sans frais de dossier et d'agence.

Pour toutes informations, adressez-vous directement en mairie ou auprès de Néotoa au 02 23 48 80 00.



**Parution Flash
de septembre**

**Les articles
sont à déposer
pour le 20 août.**

**Soit à l'aide du
formulaire du
site internet ou
par mail.**

Carte électorale - Erreur d'Etat Civil

Vous avez reçu courant avril votre nouvelle carte électorale et vous avez constaté une erreur concernant votre identité (nom de famille, prénoms, sexe, date ou lieu de naissance), vous devez demander une rectification à l'Insee qui gère ce nouveau répertoire.

Pour ce faire, un service est mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>. Vous devrez être en possession de votre numéro de sécurité sociale et de votre acte de naissance. La mairie reste bien évidemment disponible pour vous accompagner dans cette démarche.

Bibliothèque

Animations des vacances de Printemps

Vacances d'avril riches en animations à la bibliothèque : on a lu, on a bricolé, on a joué ! Les plus petits, après avoir écouté des histoires, ont ainsi pu décorer leur œuf de Pâques et découvrir, surprise, qu'il cachait un petit poussin ! La chasse au trésor a donné quant à elle du fil à retordre aux plus grands qui avaient osé relever le défi : messages codés, indices cachés, épreuves et devinettes, rien ne leur a été épargné ! Mais la récompense était au bout, et elle fut bien méritée.

Soirée Jeux

Pour la deuxième fois depuis le début de l'année, la bibliothèque a organisé une soirée jeux de société, un rendez-vous familial que nous souhaitons proposer régulièrement.

Sapeurs-Pompiers



Les sapeurs-pompiers forment la population aux gestes qui sauvent

Les sapeurs-pompiers d'Erbrée ont organisé 3 sessions d'initiation aux gestes qui sauvent sur le mois de Mars 2019.

75 personnes provenant des communes d'Erbrée, Mondevert, Bréal-sous-Vitré, la Chapelle-Erbrée mais parfois aussi de plus loin, ont pu bénéficier de 3 h de formation sur les gestes d'urgences simples et accessibles aux adultes comme aux enfants.

L'idée étant de pouvoir apporter les premiers secours, en amont des Sapeurs-Pompiers, tels que la prise en charge de l'hémorragie, de l'inconscience et de l'arrêt cardiaque, avec notamment l'utilisation de défibrillateurs présents maintenant dans la plupart des communes. En effet, dans de telles situations, il est primordial que les premiers témoins puissent agir rapidement.

Ces matinées se sont terminées par la remise d'une attestation d'initiation aux gestes qui sauvent. L'amicale des Sapeurs-Pompiers a également offert à chaque participant une trousse de secours.

Merci à l'ensemble des participants.

Festival désARTiculé

La 15^{ème} édition du festival désARTiculé se déroulera du 15 juin au 7 juillet 2019 dans 7 communes du Pays de Vitré :

Bais, Taillis, St Germain du Pinel, Vergéal, Moulins, Louvigné de Bais et Martigné-Fd.

Il y en aura pour tous les goûts : théâtre, musique, hip-hop, etc !

Il y en aura pour tous les âges.

Il y aura des marchands de légumes à Taillis, des « Vedette (sans s parce qu'ils sont unique) » à Moulins,

...et même les 3 mousquetaires à Vergéal !

Gratuit dans toutes les communes, **entrée libre** à Moulins

Pour savoir où sont situés les endroits « désARTiculés » de cette année, pour attiser vos yeux, vos zygomatiques et vos oreilles, et pour vous concocter un beau programme, rendez vous sur www.ruedesarts.net

Rue des Arts œuvre depuis 2004 à faire des Arts de la Rue un vecteur d'égalité entre les citoyen.ne.s. Si les lieux de création, de diffusion et d'expression artistiques sont souvent plus présents dans les métropoles que dans les régions rurales, nous souhaitons à notre tour investir les villes et villages éloignés des pôles urbains.

N'hésitez pas à soutenir l'association en devenant adhérent.e !

(à partir de 10 €, sur le site web ou par voie postale à « la Métrie / 35680 - Moulins »)

Fermeture exceptionnelle

Mairie et Agence Postale

La Mairie et l'Agence postale seront fermées 2 ou 3 jours en juillet pour le réaménagement des bureaux. Les dates vous seront communiquées, une fois connues, par le biais du panneau lumineux.

Merci de votre compréhension.

Ciné-club

Autre rendez-vous régulier et apprécié, le ciné-club : courts-métrages pour les plus petits, et un très beau film d'animation pour les plus grands, « Le Chant de la Mer ». Et pourquoi pas, bientôt, un ciné-club pop-corn en soirée pour tout public !

Prêt de DVD !

Parmi les dernières nouveautés :

